

Évolution environnementale de Dynamobel

2007

Chez Dynamobel, nous établissons un engagement envers l'environnement comme ligne directrice de notre activité. Notre travail s'intègre harmonieusement et respectueusement dans l'environnement, ce qui nous a valu des certifications environnementales; Déjà en octobre 2007, elle a commencé son engagement en faveur de l'environnement avec la mise en œuvre et la maintenance de son **système de management environnemental** basé sur la norme **ISO 14001: 2015**.



Actuellement, tous les systèmes Qualité, Environnement et RSE sont intégrés dans notre **Manuel de Gestion et notre Politique d'Organisation**. Et en plus, nous avons une politique environnementale spécifique.

Depuis, nous nous conformons rigoureusement à la norme et à la législation environnementale qui nous concerne. L'ensemble du personnel est pleinement informé pour agir activement et réduire voire éviter l'impact environnemental que notre activité peut engendrer. A l'image de nos fournisseurs qui s'associent pour collaborer à l'acceptation de nos exigences et de notre engagement environnemental.



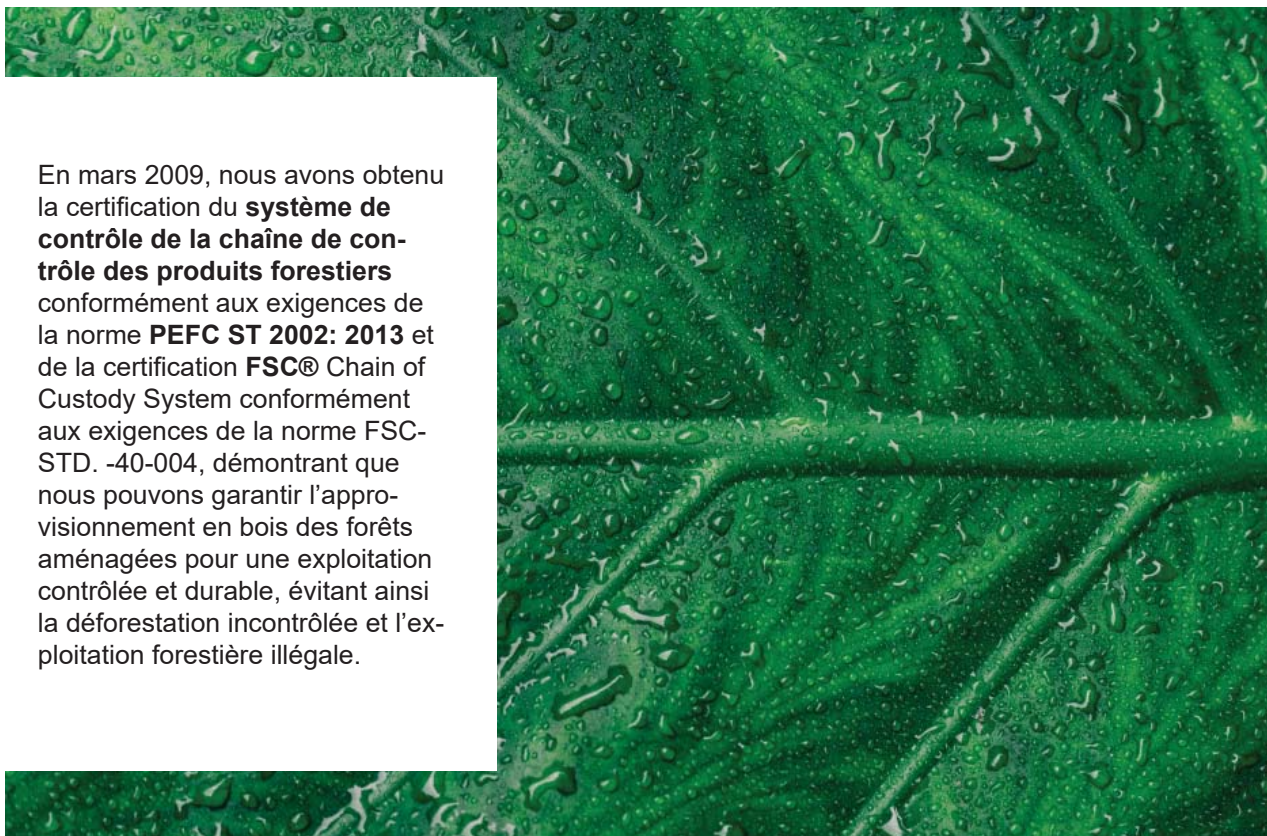
Basé sur tout cela; La plupart des produits utilisés dans nos procédés de fabrication sont écologiques pour respecter l'environnement et la pollution;

- Les procédés de vernissage, laquage et collage sont des procédés écologiques à base d'eau et sont approuvés par la norme ISO, ils n'émettent pas de vapeurs organiques toxiques (COV) polluants. Ils réduisent la dégradation de la couche d'ozone.
- Les composites de bois (panneaux de particules, etc.) ne contiennent pas de résines additionnées d'urée-formaldéhyde. Nos fournisseurs de panneaux de particules ont certifié la composition de leurs panneaux dans les conditions requises.
- Les peintures utilisées dans les éléments métalliques sont des peintures en poudre, sans solvant ni COV, elles sont donc conformes aux dispositions de la norme Green Seal GC-03 (Peintures Anti-Corrosives).
- Les adhésifs et mastics utilisés dans nos produits répondent aux exigences d'émission de COV. Tous sont appliqués dans nos installations, il n'y a donc pas d'émissions sur site. L'assemblage sur site est réalisé au moyen de joints mécaniques, qui n'émettent pas de COV.



2009

En mars 2009, nous avons obtenu la certification du **système de contrôle de la chaîne de contrôle des produits forestiers** conformément aux exigences de la norme **PEFC ST 2002: 2013** et de la certification **FSC® Chain of Custody System** conformément aux exigences de la norme **FSC-STD. -40-004**, démontrant que nous pouvons garantir l'approvisionnement en bois des forêts aménagées pour une exploitation contrôlée et durable, évitant ainsi la déforestation incontrôlée et l'exploitation forestière illégale.



2012

Dynamobel a présenté son premier **Rapport Développement Durable** en décembre 2014, fruit d'un processus de réflexion et d'engagement entamé en 2011, il a été précisé dans le Plan d'Amélioration lancé en 2012, afin de mettre progressivement en œuvre des critères de responsabilité sociétale dans sa stratégie, sa planification et sa gestion.

A travers le projet InnoVARSE, elle a développé son projet de **Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE)**, certifié par le Gouvernement de Navarre; dans lequel il démontre sa vocation et son implication dans le développement positif de l'environnement dans lequel il exerce son activité.

L'approche adoptée est cohérente avec les principes définis par la Global Reporting Initiative (GRI) sur la transparence dans les rapports de développement durable, à la fois en termes de détermination des enjeux à signaler - matérialité, participation des parties prenantes, contexte de durabilité et d'exhaustivité - ainsi que la qualité et une présentation adéquate de l'information - équilibre, comparabilité, précision, périodicité, clarté et fiabilité.

Nous avons établi des exigences en matière de durabilité environnementale et sociale avec nos fournisseurs, car nous les considérons comme un élément important de la chaîne d'approvisionnement. Ces exigences visent à garantir que nous mettons sur le marché des produits plus respectueux de l'environnement et, par extension, plus sûrs pour la société.

En outre, la grande majorité d'entre eux; adhérer au Code de Responsabilité Sociétale des Fournisseurs Dynamobel (CRSD) comme moyen de favoriser l'observation et le respect des réglementations sociales et environnementales couvrant l'ensemble des processus de production de l'entreprise et garantissant une plus grande transparence dans ses propres opérations et dans celles des parties prenantes, avec un engagement à établir des relations mutuellement avantageuses.

2015

Dynamobel est l'une des premières entreprises à certifier certains de ses produits avec le nouveau **certificat intégré Tecnalia** en juin 2015.

Pour la première fois, un seul certificat qui intègre cinq aspects; qualité, sécurité, durabilité, accessibilité et comportement au feu; qui à ce jour ont été individuellement accrédités avec leurs règlements spécifiques correspondants.

Le certificat garantit à l'acheteur le respect à jour de toutes les réglementations applicables au produit et son évaluation continue, de manière à ce que le certificat soit toujours à jour.

Le certificat répond aux dernières tendances internationales et aux exigences définies dans les schémas de certification des bâtiments les plus utilisés (LEED, BREEAM, HQE, DGNB, GREEN).

C'est un certificat qui identifie sur le marché les produits qui vont au-delà des réglementations obligatoires et présentent une qualité supérieure, alignés sur les tendances internationales, avec une vision moderne de la stratégie commerciale liée au développement durable et à une croissance équilibrée, qui prend en compte, en plus de la les résultats économiques de l'organisation, les impacts environnementaux découlant de son activité et les relations avec les personnes et l'environnement.

Des certificats ont été obtenus pour les produits suivants:

- Tables: Clic, Neta et Tec.
- Chaises: Dis, Slat 16, Slat 4C et Zas
- Armoires: Quo et Plenum
- Bloques: Quo



QUALITE
SECURITE
PERENNITE
ACCESSIBILITE
RESISTANCE AU FEU

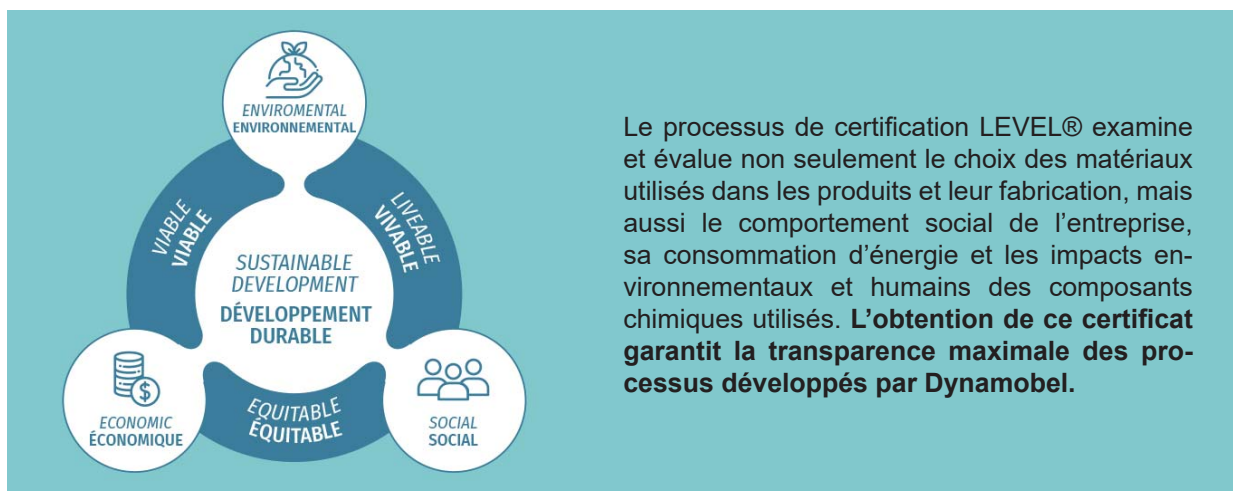
MISE À JOUR
PERMANENTE

2019

En juillet 2019, nous avons obtenu la **certification LEVEL 1**; dans les produits mentionnés ci-dessus.

Dans le cadre du certificat intégré Tecnalía (CIT); la partie développement durable a été certifiée avec un caractère international; Certification LEVEL®.

LEVEL® est basé sur la norme de durabilité développée par la FEMB (European Federation of Office Furniture), en utilisant comme base la norme américaine ANSI / BIFMA e3. Donc; **C'est la première certification européenne qui couvre tous les aspects pertinents de la durabilité**. L'intention de FEMB n'est pas de remplacer d'autres certifications nationales, mais de créer un parcours européen commun et une méthodologie pour évaluer les normes environnementales d'un produit.



Le processus de certification LEVEL® examine et évalue non seulement le choix des matériaux utilisés dans les produits et leur fabrication, mais aussi le comportement social de l'entreprise, sa consommation d'énergie et les impacts environnementaux et humains des composants chimiques utilisés. **L'obtention de ce certificat garantit la transparence maximale des processus développés par Dynamobel.**

2020

Nous sommes également engagés dans l'**économie circulaire** et en septembre 2020 nous avons obtenu une nouvelle certification Cradle to Cradle dans notre table CELL et nous sommes dans la phase finale pour l'obtenir dans la chaise SLAT.

Cradle to Cradle Certified™ est une mesure mondialement reconnue de produits plus sûrs et plus durables fabriqués pour l'économie circulaire. Les concepteurs de produits, les fabricants et les marques du monde entier s'appuient sur la norme de produit certifié Cradle to Cradle comme voie de transformation pour concevoir et fabriquer des produits ayant un impact positif sur les personnes et la planète.



Le système linéaire actuel de l'économie (extraction, fabrication, utilisation, élimination) a atteint ses limites en raison de l'épuisement des ressources et des matières premières. Selon ce modèle basé sur l'économie circulaire, tout peut être conçu pour être ultérieurement démonté et remis à la terre (nutriment biologique), ou réutilisé comme matériau de haute qualité dans de nouveaux produits tels que (nutriment technique).

Mentionnez qu'il donne des points pour les certifications de construction durable et qu'il est reconnu par différentes organisations: www.c2ccertified.org/get-certified/recognition

Le programme se compose de 5 catégories de qualité: la santé des matériaux, la réutilisation des matériaux, le soin de l'eau, la gestion de l'énergie et du carbone et la justice sociale. Il est conçu comme un programme d'optimisation dans le but d'aider les entreprises à développer des produits sains et sûrs pour les personnes et l'environnement, qui sont perpétuellement cyclables.

2020

Depuis octobre 2020, nous sommes présents sur la plateforme **Upcyclea**, qui **donne à nos produits une plus grande visibilité et s'inscrit dans la dynamique réglementaire actuelle qui vise à rendre les bâtiments plus sains, zéro déchet et neutre en carbone.**



Cela implique la numérisation des bâtiments tels que les banques de matériaux, la génération de passeports de construction circulaires et le calcul de paramètres tels que la cyclabilité, la valeur résiduelle ou la santé.

2021

Au jour d'aujourd'hui; Mars 2021, nous avons lancé un **nouveau projet pour effectuer une analyse du cycle de vie (ACV) et le développement de déclarations environnementales de produits (DAP ou EPD pour son acronyme en anglais) pour le programme The International EPD System**, de différents produits d'ameublement.

Réaliser une ACV et rédiger une EPD implique des étapes définies par les normes ISO 14040 et ISO 14044.

Une déclaration environnementale de produit (DAP ou EPD) est un label environnemental de type III dont le développement est basé sur la norme ISO 14025. Il s'agit d'un rapport qui facilite le comportement environnemental d'un produit, analysé selon les règles de catégorie de produit (RCP ou PCR), de sorte qu'il soit comparable à celui d'un autre produit qui a également développé une EPD.

L'avantage de cette certification par rapport aux autres est qu'elle permet au client de comparer différents produits, fournit des informations qui sont vérifiées par une troisième entité indépendante, fournit des points lorsqu'il opte pour d'autres certifications environnementales dans le domaine du bâtiment ou de l'urbanisation, comme par exemple LEED ou BREEAM, et il commence même à être nommé dans la législation environnementale à la fois au niveau européen et au niveau des États, servant également de justification dans les processus de **marchés publics écologiques**.

Par conséquent, les Déclarations Environnementales de Produit sont des documents qui offrent, de manière transparente et vérifiable par un tiers indépendant, des informations relatives au comportement environnemental du produit sur la base d'une Analyse du Cycle de Vie, ACV.

nous suivons

Notre chemin ne s'arrête pas là, nous suivons un chemin ferme car nous accordons de l'importance à ce qui est vraiment important, la durabilité. C'est un engagement que Dynamobel acquiert en tant que contribution au développement durable.